

Droits linguistiques et équilibre budgétaire

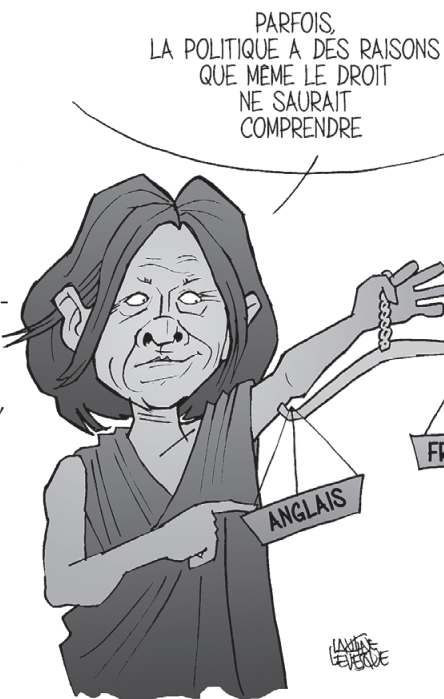
Devant l'impossibilité d'établir un équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2013-2014, le gouvernement albertain a eu recours à une nouvelle façon de consulter les contribuables : il a mis en ligne un site Internet où tous étaient invités à se mettre à la place du ministre des Finances de notre province et à indiquer quelles coupures devraient être faites en vue du budget qui allait être déposé le 7 mars dernier.



M. Gérard Lévesque

Pour faciliter la tâche (ou pour orienter les choix des répondants!), les revenus et dépenses de chaque ministère étaient indiqués et des exemples de possibilités de coupes budgétaires étaient identifiés. C'est ainsi qu'on pouvait constater que le ministère de la Culture avait des revenus de 39,4 millions \$ et des dépenses de 42 millions \$, ce qui résultait en un déficit de 2.6 millions \$.

Et, parmi les possibilités de coupures, on pouvait lire le texte : « *Eliminate the Francophone Secretariat (\$1,311,000). Cease funding for the liaison between the Alberta government and Alberta's Francophone community. The Francophone Secretariat acts as a liaison between the government and Alberta's Francophone community. Ceasing funding for the Francophone Secretariat*



would mean the government would no longer have a dedicated connection to the Francophone community in Alberta and across Canada, nor support initiatives aimed at promoting French language and culture. »

Mais, ce que le texte de la consultation n'indiquait pas, c'est que cette dépense de 1,31 million \$ était financée en moitié par une subvention du gouvernement fédéral. En ne mentionnant pas ce renseignement important, on induisait en erreur les répondants, leur laissant croire qu'une élimination du Secrétariat francophone entraînerait une économie complète. Non seulement le processus a manqué de transparence, mais il a été malhonnête.

À mon avis, suggérer l'élimination du Secrétariat francophone était un geste irresponsable de la part du gouvernement. Cela démontre une fois de plus que l'Alberta ne reconnaît pas la dualité linguistique comme étant un des fondements de notre pays. Pour des raisons partisans, le gouvernement a choisi

d'attiser le feu de ceux qui, parmi la majorité linguistique, s'opposent aux droits constitutionnels de la minorité de langue officielle.

Le Secrétariat a été créé en 1999 pour reconnaître les citoyens francophones de l'Alberta et faire preuve de l'engagement du gouvernement envers eux. Il est responsable de la liaison entre le gouvernement de l'Alberta et la communauté francophone de l'Alberta; de représenter au sein du gouvernement les besoins de la communauté francophone; de représenter les Albertains francophones et notre province dans les organisations telles que la Conférence ministérielle fédérale-provinciale-territoriale sur les affaires francophones; et de participer aux négociations d'ententes fédérales-provinciales portant sur la langue et la culture françaises, ainsi que

sur les programmes de langue française en matière d'éducation. Comme le démontre l'organigramme du Secrétariat, ce mandat est accompli par une petite équipe de quatre personnes.

Plutôt que d'envisager de prendre des initiatives susceptibles de corriger des injustices faites aux Franco-Albertains, notre gouvernement provincial se complait à entretenir un climat défavorable à l'épanouissement d'une des deux communautés de langue officielle. Cette attitude mérite d'être dénoncée par tous les francophones et francophiles.

Pour consulter l'organigramme : www.culture.alberta.ca/francophone/docs/2012Organigramme-FR.pdf

par Gérard Lévesque, avocat et notaire
Levesque.Gerard@sympatico.ca

Atelier de Slam à l'Université de Calgary

Les écrivains et aspirants-poètes étaient invités par le Département de français, italien et espagnol (DFIE) de l'Université de Calgary, le 28 février, à s'initier à l'histoire et les bases du slam, ce style poétique dit « sportif » qui gagne en popu-

larité dans la francophonie mondiale.

Construire un Slam

En compagnie du professeur au DFIE Jean-Jacques Poucel, Donia Mounsef, professeure d'art dramatique au Campus Saint-Jean et slamestre à

Poésie sportive

temps partiel, a amené le groupe vers l'écriture de leur premier slam.

La première étape était de prendre position, puisqu'on parle d'un art engagé. Mme Mounsef a d'abord demandé aux participants d'identifier quelque chose qui les fait rager. « Moi qui suis d'origine libanaise, je me positionne contre les températures hivernales de l'Alberta.



Deux participants à l'atelier du 28 février dernier.

Photo : Mireille Maheu

J'ai envie de slammer un Chinook », plaisante-t-elle.

Une fois le sujet choisi, il faut manipuler les mots, les figures

de style et les rimes afin de donner forme à une pièce qui touchera le public. Pour cet art oral, la réaction du public est évidemment le trésor ultime, puisqu'en compétition, c'est lui qui décerne les points et détermine les gagnants.

Une histoire encore courte


C'est à l'Américain Mark Kelly Smith, surnommé le « Slam Papy », que l'on attribue la naissance du slam en 1986. Et si cela semble récent, sachez que le slam en français est encore plus jeune, n'apparaissant vraiment sur la scène populaire qu'avec le succès du poète français Grand Corps Malade, une vedette depuis 2003.

Avec son œuvre, *Mais encore*, slammée lors de la cérémonie des Jeux olympiques de Vancouver en 2010, Shane Koyczan lui a encore donné une plus grande visibilité.

Le slam en français étant toujours en ébauche, il existe une ligue de slam de langue française au Canada : la Ligue québécoise de Slam (LQS).

Rappelons par ailleurs que la poésie orale, de son côté, fait depuis longtemps partie du paysage culturel canadien-français. Le texte *Speak White*, écrit et récité par Michèle Lalonde en 1968, est d'ailleurs un classique du genre.

- Mireille Maheu



AVIS DU JOUR DE DÉCLARATION DE CANDIDATURES
Local Authorities Election Act (article 26)

RÉGION SCOLAIRE SÉPARÉE CATHOLIQUE ET FRANCOPHONE DU SUD No 4
province de l'Alberta
(aussi nommé Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta)

Avis est donnée par la présente que le jour de déclaration de candidatures est fixé au **9 avril 2013** et que les noms des candidat(e)s à élire au poste suivant pourront être soumis au bureau de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE SÉPARÉE CATHOLIQUE ET FRANCOPHONE DU SUD DE L'ALBERTA No. 4 ou au secrétariat de l'école Notre-Dame-Des Monts, de **10h à midi**, à la date indiquée.

Poste vacant	Nombre de postes	Subdivision No.
Conseiller ou conseillère : Aire de fréquentation de l'école Notre-Dame des Monts (région de Banff / Canmore)	1	3

Le formulaire « Mise en candidature et consentement du candidat » est disponible pendant le jour, entre 8 h 30 et 16 h 30, au bureau du Conseil scolaire au #230, 6940 Fisher Road SE Calgary, AB ou au secrétariat de l'école Notre-Dame des Monts au 3100B Stewart Creek Dr. Canmore, AB.

Tout(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences suivantes :

- être âgé(e) de 18 ans et plus;
- être citoyen(ne) canadien(ne);
- avoir résidé continuellement au Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidature;
- ne pas être inéligible en vertu de la *Loi sur l'élection des administrations locales (Local Authorities Elections Act)* ou de la *Loi scolaire (School Act)*;

Le formulaire de MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DE LA CANDIDATURE OU DU CANDIDAT doit être signé par au moins CINQ (5) PERSONNES AYANT LE DROIT DE VOTER en vertu de l'article 256(1) et (2) de la *Loi scolaire* de l'Alberta.

Daté à Calgary dans la province de l'Alberta, ce quatrième jour de mars 2013.

Yvan Beaubien, directeur du scrutin

TRAVAILLER EN FRANÇAIS


La francophonie albertaine offre de nombreuses possibilités pour exercer sa créativité. Chez nous, il y a beaucoup de place pour de nouvelles initiatives. Si vous cherchez à combiner vos forces administratives avec une équipe d'individus passionnés du français, lisez plus loin.

Agent(e) de liaison communautaire
4 postes: 1 à Airdrie, 1 à Brooks, 1 à Medicine Hat ET 1 à Okotoks

Des **agent(e)s de liaison communautaire** sont recherché(e)s pour assurer une vie en français dans les communautés d'Airdrie, de Brooks, de Medicine Hat et d'Okotoks. La personne qui occupera ce poste demi-temps aura à élaborer une programmation d'activités, travailler avec la direction de l'école et des bénévoles, animer et coordonner les activités, gérer un fonds de roulement et fournir des rapports. Une expérience en animation de groupe, en organisation d'événements ainsi que des compétences en informatique sont nécessaires pour occuper ce poste. Le salaire mensuel est de 1400\$, basé sur 15 à 20 heures par semaine. Les individus créatifs, polyvalents et autonomes sont invités à postuler.

Visitez www.acfa.ab.ca/emploi.html pour savoir comment postuler et obtenir plus d'information. Nous ne contacterons que les personnes choisies pour une entrevue, mais nous remercions ceux et celles qui auront soumis leur candidature.

Date limite pour postuler: 12h, le vendredi 12 avril 2013.
Date d'entrée en poste: le lundi 22 avril 2013.

 ACFA